

**Fédération de Natation
du Québec**
États financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

Fédération de Natation du Québec
États financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers consolidés	
Bilan	4
État des résultats	5
État des actifs nets	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Fédération de Natation du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Fédération de Natation du Québec et des organismes qu'elle contrôle, qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2015, et les états consolidés des résultats, des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère appropriée des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de l'auditeur indépendant

Opinion

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fédération de Natation du Québec et des organismes qu'elle contrôle au 31 mars 2015 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les Normes canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les chiffres du budget présentés à des fins de comparaison n'ont pas fait l'objet d'un audit et ne sont pas couverts par le présent rapport.

BDO Canada s.r.l. / S.E.N.C.R.L. / LLP¹

Montréal (Québec)
Le 11 juin 2015

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A125417

Fédération de Natation du Québec Bilan consolidé

31 mars **2015** **2014**

Actif

Court terme

Encaisse	102 975 \$	131 525 \$
Dépôts à terme (Note 2)	450 000	350 000
Débiteurs (Note 3)	100 218	109 902
Stocks	2 450	2 450
Frais payés d'avance	8 582	-
	664 225	593 877

Dépôt à terme, 1,15 % échéant en décembre 2015

	-	50 000
--	---	--------

Immobilisations (Note 4)	8 292	3 981
	672 517 \$	647 858 \$

Passif et actifs nets

Court terme

Créditeurs et charges à payer	43 087 \$	55 861 \$
	629 430	591 997

Actifs nets

Investis en immobilisations	8 292	3 981
Investis pour les athlètes en vertu d'affectations d'origine interne (Note 8)	150 000	146 000
Investis (utilisés) pour l'activité FINA 2014 en vertu d'affectation d'origine interne (Note 8)	4 682	(10 998)
Non affectés	466 456	453 014
	629 430	591 997

	672 517 \$	647 858 \$
--	-------------------	-------------------

Au nom du conseil

_____ Administrateur

_____ Administrateur

Fédération de Natation du Québec État consolidé des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2015	2015	2014
	Budget (Non audité)	Réel	Réel
Produits			
Subventions			
Excellence	232 000 \$	232 000 \$	245 000 \$
Opérations régulières	173 242	171 290	171 290
Programmes spéciaux	-	125 713	264 000
	405 242	529 003	680 290
Inscriptions			
Maîtres nageurs et clubs	125 000	133 720	135 774
Nageurs et clubs	793 250	875 204	789 923
	918 250	1 008 924	925 697
Autres (Note 5)			
Produits	260 000	316 584	368 063
Charges	(71 000)	(86 775)	(219 464)
	189 000	229 809	148 599
Total des produits	1 512 492	1 767 736	1 754 586
Charges			
Soutien au développement de l'excellence (Note 6)	429 750	576 929	698 501
Officiels	7 475	4 821	1 212
Service du personnel	471 532	444 796	374 638
Frais d'administration	96 725	97 424	65 417
Comités et assemblées	19 500	24 095	35 057
Cotisation nationale	521 975	523 936	471 195
Assurances	15 000	14 342	13 125
Assistance régionale	20 000	21 189	19 058
Informatique (Note 4)	34 000	31 366	11 296
Formation	2 000	1 032	1 250
Mauvaises créances (recouvrées)	-	(9 627)	60 690
	1 617 957	1 730 303	1 751 439
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges de l'exercice	(105 465) \$	37 433 \$	3 147 \$

Fédération de Natation du Québec
État consolidé des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2015

2014

	Investis en immobilisations	Affectés aux athlètes	Affectés à l'activité FINA 2014	Non affectés	Total	Total
Actifs nets, au début de l'exercice	3 981 \$	146 000 \$	(10 998) \$	453 014 \$	591 997 \$	588 850 \$
Investissement en immobilisations	6 766	-	-	(6 766)	-	-
Affectation d'origine interne (Note 8)	-	4 000	-	(4 000)	-	-
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges de l'exercice	(2 455)	-	15 680	24 208	37 433	3 147
Actifs nets, à la fin de l'exercice	8 292 \$	150 000 \$	4 682 \$	466 456 \$	629 430 \$	591 997 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Fédération de Natation du Québec État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds provenant du gouvernement provincial	529 003 \$	680 290 \$
Rentrées de fonds provenant de divers rapporteurs	1 334 063	1 319 373
Revenus de placements reçus et utilisés à des fins de fonctionnement	1 129	2 378
Sorties de fonds - salaires et charges sociales	(467 403)	(371 060)
Sorties de fonds - fournitures et services	(1 368 576)	(1 637 097)
	28 216	(6 116)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(6 766)	(1 537)
(Placement) retrait de dépôts à terme	(50 000)	100 000
	(56 766)	98 463
(Diminution) augmentation de l'encaisse au cours de l'exercice	(28 550)	92 347
Encaisse , au début de l'exercice	131 525	39 178
Encaisse , à la fin de l'exercice	102 975 \$	131 525 \$

Fédération de Natation du Québec

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2015

1. Nature des activités et principales méthodes comptables

Constitution et nature des activités	<p>La Fédération de Natation du Québec, Le Club des Amis de la Natation et la Fondation du Nageur Québécois Inc. (ci-après « la Fédération ») ont été constitués en vertu de la Partie III de la <i>Loi sur les compagnies</i> du Québec et est exemptée des impôts sur les bénéfices. Le 5 décembre 2013, Le Club des Amis de la Natation a été dissous et les actifs nets à la date de dissolution ont été transférés à la Fédération de Natation du Québec.</p> <p>La Fédération reçoit des subventions et autres revenus et canalise les efforts des membres afin d'organiser des activités et de promouvoir les meilleurs intérêts de la natation au Québec. Elle reçoit des dons, legs et autres contributions afin d'aider les jeunes à atteindre un niveau d'excellence dans la pratique de la natation au Québec.</p>
Règles comptables	<p>Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.</p>
Base de consolidation	<p>Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Fédération de Natation du Québec et des organismes qu'elle contrôle soit, Le Club des Amis de la Natation (jusqu'à la date de dissolution susmentionnée) et la Fondation du Nageur Québécois Inc. Toutes les opérations et tous les soldes importants intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.</p>
Constatation des produits	<p>La Fédération a appliqué la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.</p> <p>Les revenus de placements affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.</p>

Fédération de Natation du Québec

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2015

Les revenus des inscriptions sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que le prix est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les autres produits sont enregistrés lors de leur encaissement ou lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Immobilisations

Les immobilisations acquises avant le 1^{er} avril 1996 ont été chargées aux opérations de l'année au cours de laquelle elles ont été acquises. Les immobilisations acquises après le 31 mars 1996 sont comptabilisées au coût et sont amorties linéairement sur trois ans.

Services rendus par les bénévoles

La Fédération a pour politique d'omettre la valeur des services rendus sans rétribution par les bénévoles en raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Impôts sur les bénéfices

La Fédération n'est pas assujettie à l'impôt sur les revenus fédéral et provincial puisqu'elle est un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Instrument financiers

Évaluation

La Fédération évalue initialement ses actifs et passifs financiers à leur juste valeur. À moins d'indication contraire, la valeur comptable de ces instruments financiers se rapproche de leur juste valeur.

La Fédération évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont constatées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Fédération de Natation du Québec

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2015

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indicateurs possibles de dépréciation. Le montant de la réduction de valeur est constaté aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise de valeur est constatée aux résultats.

Coûts de transaction

La Fédération constate ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à la réalisation ou à la prise en charge.

2. Dépôts à terme

Les dépôts à terme, présentés dans les actifs à court terme du bilan consolidé de la Fédération, portent intérêt aux taux de 1,15 % et viennent à échéance entre octobre 2015 et décembre 2015 (2014 - 0,90 % à 1,13 %, échéant entre septembre 2014 et octobre 2014).

3. Débiteurs

	2015	2014
Comptes clients	135 542 \$	133 661 \$
Avance à un membre, 2,5 %, sans modalité de repaiement	50 000	50 000
Provision pour créances douteuses	(85 324)	(73 759)
	100 218 \$	109 902 \$

Fédération de Natation du Québec

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2015

4. Immobilisations

	2015		2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Équipement informatique	20 799 \$	12 507 \$	8 292 \$
			3 981 \$

L'amortissement de l'exercice est de 2 455 \$ (2014 - 1 926 \$) et est imputé aux résultats, au poste informatique.

5. Autres produits (charges)

	2015	2015	2014
	Budget	Réel	Réel
Compétitions	184 000 \$	201 819 \$	165 703 \$
Formation des entraîneurs	(1 000)	(2 462)	(4 523)
Mérites	(6 000)	(5 579)	(1 998)
Vente d'équipement	-	(1 791)	(5 397)
Commandites et autres	12 000	22 142	25 824
Activité FINA 2014	-	15 680	-
Jeux du Canada	-	-	(31 010)
	189 000 \$	229 809 \$	148 599 \$

Les produits et charges bruts de compétitions totalisent 211 866 \$ et 10 047 \$ (2014 - 264 304 \$ et 98 601 \$). Les produits et charges bruts des Jeux du Canada sont néant \$ et néant \$ (2014 - 3 125 \$ et 34 135 \$).

Fédération de Natation du Québec

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2015

6. Soutien au développement de l'excellence

	2015	2015	2014
	Budget	Réal	Réal
Programme de compétition Équipe du Québec			
Championnat canadien			
Été	15 000 \$	14 917 \$	14 020 \$
Hiver	15 000	12 061	14 478
Brevet provincial	-	-	18 500
Boni haut niveau	16 000	12 545	10 450
Équipe du Québec			
Jeunesse	15 000	15 270	15 000
Junior	108 000	126 113	108 738
Senior	35 000	46 940	16 000
Centre national - Montréal	25 000	25 000	64 581
Support aux athlètes sélectionnés sur les équipes canadiennes	15 000	16 500	-
Support aux athlètes identifiés du Programme intensif d'entraînement de Natation Canada	15 000	16 518	-
Programme de soutien à un réseau de compétition			
Coupe du Québec	-	4 000	3 500
Natation universitaire	5 500	5 000	12 000
Programmes spéciaux	8 000	112 766	253 706
Autres championnats	19 000	21 316	29 723
Paranatation			
Compétition Défi sportif	2 000	466	2 000
Équipe Québec Relève	4 000	3 996	4 000
Stage de perfectionnement			
Provincial	6 000	6 022	4 475
Canadien	5 000	5 000	2 500
Championnat CAN-AM	2 500	2 250	2 500
Engagement des entraîneurs	10 000	10 000	10 000
Formation			
Classificateurs nationaux	750	750	-
Officiels internationaux	1 000	1 000	-
Perfectionnement des entraîneurs			
Groupe d'intervention	-	17 191	16 739
Colloque A.E.N.Q.	3 000	1 739	2 487
Perfectionnement des officiels			
Stages nationaux	14 000	14 569	11 604
Programme de service de support			
Clubs d'excellence	75 000	75 000	75 000
Bourses et soutien aux athlètes			
	5 000	-	-
Natation en eau libre			
	5 000	5 000	1 500
Assistance spécialisée			
	5 000	5 000	5 000
	429 750 \$	576 929 \$	698 501 \$

Fédération de Natation du Québec

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2015

7. Sommes assujetties à des restrictions

La Fédération reçoit une subvention d'exploitation du ministère de L'Éducation, Sports et Loisirs. À ce titre, elle s'engage à respecter les normes administratives et budgétaires inhérentes au soutien financier des organismes provinciaux de sport.

De plus, dans le cadre du Programme de soutien au développement de l'excellence, elle reçoit une subvention qui doit être appliquée à la réalisation de programmes précis.

8. Affectations grevant l'actif net

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de la Fondation du Nageur Québécois Inc. a levé la clause d'affectation aux athlètes des actifs nets non affectés d'un montant de 100 000 \$. La Fédération de Natation du Québec peut désormais utiliser ces montants à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de la Fédération de Natation du Québec a affecté les actifs nets non affectés de 104 000 \$ (2014 - néant \$) pour les athlètes. Cette affectation vise le remplacement de la levée des actifs nets investis pour les athlètes de la Fondation du Nageur Québécois Inc. indiqué au point a). La Fédération de Natation du Québec ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable de leur conseil d'administration.

Au cours de l'exercice, les actifs nets affectés à l'activité FINA 2014 ont augmenté de 15 680 \$ (2014 - néant \$). Cette somme correspond à des fonds obtenus de subventions conclues au courant de l'exercice. La Fédération ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

9. Instruments financiers

Gestion des risques

L'organisme est exposé à des risques de crédit et des risques de liquidité liés à ses actifs et passifs financiers. En général, la direction de l'organisme a la responsabilité d'établir et de faire approuver les politiques de l'organisme en matière de gestion des risques. La direction réalise sur une base continue des évaluations de risque afin de s'assurer que tous les risques importants inhérents à l'organisme et son exploitation ont été examinés et évalués de manière à tenir compte des conditions du marché et des activités d'exploitation de l'organisme. Il n'y a eu aucune modification importante dans les politiques de l'organisme en matière de gestion des risques au cours de l'exercice.

Fédération de Natation du Québec

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2015

9. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse subir à la société une perte financière en manquant à l'une de ses obligations. L'organisme est exposée à un risque de crédit sur son encaisse, ses dépôts à terme et ses débiteurs. En règle générale, son exposition se limite à la valeur comptable portée au bilan. L'organisme minimise les risques de crédit liés à son encaisse et ses dépôts à terme par le biais de dépôts faits uniquement auprès d'institutions financières de bonne réputation. Les débiteurs proviennent de membres, de divers rapporteurs et du gouvernement provincial.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque par lequel l'organisme risque de ne pas disposer de fonds suffisants pour rencontrer ses obligations financières. À l'heure actuelle, la société règle toutes ses obligations financières par le biais de son encaisse. L'organisme est exposée au risque de liquidité sur ses créditeurs. L'organisme gère le risque par un suivi régulier de ses flux de trésorerie.
